

Azerbaïdjan-Arménie : la bataille d'influence gagne peu à peu les élus

L'escalade de violence dans le conflit qui oppose les deux pays, à propos de l'enclave du Haut-Karabakh, réactive la lutte à bas bruit que se livrent leurs représentants en France depuis quelques années.

La guerre dans le Caucase-Sud qui a éclaté le 27 septembre remobilise les obligés des ambassadeurs d'Azerbaïdjan et d'Arménie, dirigés respectivement par **Rahman Mustafayev** et **Hasmik Tolmajian**. Les représentants des deux anciennes provinces soviétiques doivent d'autant plus soigner leurs relations avec les élus français que Paris est partie prenante du groupe de Minsk. Celui-ci est chargé d'une médiation sur le conflit dans le cadre de l'**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe** (OSCE).

Guerre des drapeaux

Sur le front de la diplomatie des villes, l'ambassade d'Azerbaïdjan redouble d'effort pour stopper les initiatives des collectivités locales souvent portées par les représentants de la diaspora arménienne. Dans la Drôme, les hostilités sont montées d'un cran à la fin du mois d'août. Après la visite pressante, le 23 août, de trois ressortissants azéris à la mairie de Bourg-lès-Valence, réclamant de vive voix le retrait immédiat d'un drapeau du Haut-Karabakh, l'avocat parisien de Bakou, M^e **Olivier Pardo**, a adressé une mise en demeure datée du 25 août à **Marlène Mourier**, l'élue de la commune. Cette dernière défend en seconde instance une charte d'amitié signée entre sa commune et la ville de Choucha, située en territoire indépendantiste après son invalidation par le tribunal administratif de Grenoble le 9 juin 2019 (LLA du [15/07/19](#)).

Le représentant de Bakou en France a interprété la présence de l'étendard, hissé aux côtés de ceux des autres villes jumelées avec la commune, comme un refus d'appliquer l'annulation de cette charte d'amitié. Sa demande a été relayée avec diligence par le préfet de la Drôme **Hugues Moutouh**. Dans un courrier daté du 3 septembre, que *La Lettre A* a pu consulter, le représentant de l'Etat ne cache pas que son "attention" a été appelée "par Laurence Dauxin-Nedelec et Olivier Pardo, avocats à la cour sur la présence d'un drapeau représentant la région du Haut-Karabagh sur un rond-point de la commune".

Depuis cet été, le cabinet d'avocats parisien a efficacement saisi une dizaine de préfets dans toute la France pour obtenir le retrait des signes de sympathie au territoire autoproclamé de la République d'Artsakh. Olivier Pardo a obtenu l'annulation définitive de huit chartes d'amitiés sur dix. Seuls les maires de Bourglès-Valence et Arnouville ont fait appel.

L'avocat s'appuie sur une circulaire de juillet 2018, adoptée après les demandes insistantes du régime dirigé par **Ilham Aliyev**, qui marque la fin de la tolérance du Quai d'Orsay pour ces chartes d'amitié. Si les diplomates restaient vigilants sur les accords de jumelage votés en conseil municipal, les chartes d'amitié signées par les édiles français avec des communes situées sur des territoires non reconnus par la France - comme le Haut-Karabagh, mais aussi Taïwan ou la Palestine - faisaient jusqu'ici l'objet d'une certaine indulgence.

Un tour de vis assumé par l'Elysée depuis février. Lors du dernier dîner annuel du **Comité des organisations arméniennes**, **Emmanuel Macron** a fait valoir qu'il ne saurait y avoir "36 000 diplomaties" en France à propos d'un territoire que la diplomatie arménienne, son principal promoteur, se garde bien de reconnaître. Après cette mise au point, le président de la République s'est toutefois fait plus conciliant en annonçant un groupe de travail chargé de trouver un cadre juridique pour des coopérations avec des entités non reconnues par l'Etat français. Un projet qui n'a pour l'instant accouché d'aucune proposition, laissant la voie libre à l'Azerbaïdjan pour annuler toute "déclaration d'intention", même dénuée de valeur juridique, des collectivités locales en faveur de la région du Haut-Karabagh.

"Diplomatie du caviar"

Si l'ambassade d'Azerbaïdjan contre avec succès l'activisme des élus locaux, Bakou peine toutefois à s'imposer au Parlement. La diplomatie azérie déploie pourtant d'intenses efforts pour gagner l'amitié des députés et sénateurs depuis plusieurs années. En plus de quelques petites attentions - une bouteille de champagne et une nappe brodée envoyée à des parlementaires pour les vœux de fin d'année 2020 - l'ambassade a organisé plusieurs dizaines de voyages parlementaires à Bakou. Mise à l'épreuve par la guerre, cette "*diplomatie du caviar*", déclinée dans de nombreux pays européens et au conseil de l'Europe, semble trouver ses limites.

Les représentants du groupe France-Azerbaïdjan se sont ainsi abstenus de prendre la parole au Palais Bourbon. Présidé par **Pierre-Alain Raphan** (**La République en marche**), le groupe d'amitié entre les deux pays cherche depuis fin août à lancer un appel au cessez-le-feu avec **Jacques Marilossian**, président du groupe France-Arménie. L'initiative n'a pour l'instant pas abouti, mais une démarche commune devrait toutefois être discutée dans la semaine du 5 octobre.

L'ambassadeur d'Azerbaïdjan, Rahman Mustafayev, dont plusieurs proches conseillers ont été mis en quarantaine à la suite de cas de **Covid-19**, doit par ailleurs composer avec les rivalités parmi ses soutiens. En adressant une lettre à Emmanuel Macron le 23 juillet, six parlementaires se sont mobilisés en faveur de l'Azerbaïdjan mais aucun n'appartenait à la majorité. Menée par **Jean-Pierre Door** (**Les Républicains**), vice-président du groupe France-Azerbaïdjan au Palais Bourbon, et **Alain Houpert** (LR), tête de pont du groupe d'amitié au Sénat, l'initiative rassemblait d'abord les proches de l'**Association des amis de l'Azerbaïdjan** (AAA). Marqué à droite, le réseau présidé par l'ex-député LR **Jean-François Mancel**, déjà à la tête du groupe d'amitié sous **François Hollande**, a perdu de son influence, malgré la présence de **Rachida Dati** à son conseil d'administration.

L'ambassade lui préfère l'association **Dialogue France-Azerbaïdjan**, qui dispose d'importants moyens pour cibler plus particulièrement les députés LREM. L'organisation s'efforce depuis plusieurs années de présenter le régime comme un pays musulman libéral, moderne et tourné vers l'Europe. La structure était notamment en première ligne pour l'organisation d'un colloque sur l'égalité hommes-femmes organisé à l'Assemblée nationale en 2019. En plus de personnalités du monde culturel et des parlementaires, Rahman Mustafayev, qui avait la main sur le choix des intervenants, avait tenu à inviter **Anne Lauvergeon** pour aborder la condition des femmes en Azerbaïdjan. Les diplomates de ce pays

pétrolier et gazier prévoyaient également l'organisation d'un autre colloque sur l'énergie pour 2021. Les efforts de l'ambassade pour vanter la modernité et la tolérance de l'Azerbaïdjan sont aujourd'hui percutés par la présence - selon Paris et Moscou - de combattants syriens djihadistes aux côtés des troupes azéries. L'information incite désormais les soutiens parlementaires de Bakou à se mettre en retrait.

Pendant ce temps, les têtes d'affiche du groupe France-Arménie ont rapidement pris le dessus : quatre d'entre eux, **Jacques Marilossian** (LREM), **Eric Diard** (LR), Valérie Boyer (LR) et **Jean-Michel Mis** (LREM), ont pris successivement la parole sur le conflit lors de la séance de questions au gouvernement du 29 septembre. Ce dernier, membre de la commission défense et du groupe France-Arménie, porte la position du groupe LREM et de la majorité. Une réunion des membres de l'instance doit permettre d'intensifier encore un peu plus la mobilisation des députés en faveur de l'Arménie mardi 6 octobre.

Bataille de com'

Sur le front médiatique, la communicante **Christelle Alamichel** de l'agence **A+ Conseil** a repris du service le 27 septembre pour le compte de la représentation à Paris du Haut-Karabakh. L'ambassade d'Azerbaïdjan, qui s'est brouillée avec plusieurs consultants en influence, semble sur ses gardes pour son lobbying. Le consultant en matière de défense et sécurité, **Emmanuel Dupuy**, qui avait une mission rémunérée pour conseiller la campagne du candidat azerbaïdjanais **Polad Bulbuloglu** à l'**Unesco**, gravite toujours autour de l'ambassade. Il prodigue quelques conseils à Rahman Mustafayev à titre amical.

Les contrats de com' successifs accordés par l'ambassade d'Azerbaïdjan à **Edile Consulting** de **Sihem Souid** jusqu'à fin 2017, puis à **Albera Conseil**, le cabinet de **Patrica Chapelotte** en 2018, ont été rompus. Mais c'est avec le cabinet de lobbying **Victory Capital & Advisory** que les relations se sont le plus dégradées. Prise de court par la victoire d'Emmanuel Macron en 2017, l'ambassade avait mandaté Victory, fondé par **Siham Arbib**, une ex-conseillère de **Dominique de Villepin**, pour recruter des soutiens parmi les nouveaux députés LREM (LLA du [09/05/19](#)). Cette collaboration, qui avait permis de repérer le profil de Pierre-Alain Raphan et d'opérer un véritable casting pour la composition du groupe d'amitié France-Azerbaïdjan, a fini devant le tribunal de commerce au printemps 2019. Le cabinet d'affaires publiques, qui a vu son contrat coupé par l'arrivée Rahman Mustafayev à

l'ambassade en novembre 2017, réclamait 650 000 euros de prestations non payées. Une demande déboutée par le tribunal mais qui fait l'objet d'un recours en appel.

© Copyright La Lettre A.

Reproduction et diffusions interdites (photocopies, intranet, web) sans autorisation écrite - 63524589



Publication éditée par le groupe Indigo Publications (Paris)
Publié sur LaLettreA.fr (Commission paritaire : 1220 W 90643)